

DÉPARTEMENT
DES
HAUTS-DE-SEINE
92501

**Extrait du Registre
des délibérations
du Conseil municipal**

SÉANCE DU 4 OCTOBRE 2022

Nombre de conseillers en exercice : 49

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, LE 04 OCTOBRE, À 19H00, LE CONSEIL MUNICIPAL, dûment convoqué le 26 SEPTEMBRE 2022, s'est réuni sous la présidence de son Maire, Monsieur Patrick OLLIER.

Présents:

M. OLLIER, M. GABRIEL, Mme CORDON, M. LE CLECH, Mme GENOVESI, M. TROTIN, Mme DEMBLON-POLLET, M. GODON, Mme ROUBINET, M. ELIZAGOYEN, Mme HAMZA, Mme MAYET, M. GOMEZ, Mme CHAOUI-EL OUASDI, M. D'ESTAINOT, Mme CHANCERELLE, M. MORIN, M. COSSON, Mme MONOT, Mme RIVIERE-MARIETTE, Mme HALIPRÉ, M. SGARD, Mme THIERRY, M. NABEDRYK, Mme KEMPF, M. TEMGHARI, Mme CORREA, M. TABIT, Mme GARRY, M. PARDIGON, M. GUINÉE, Mme DE LA SERRE, M. MESSAÏ DE BOISSARD, Mme PAPONNAUD, M. JEANMAIRE, Mme BERNARD, M. RUFFAT, Mme HUMMLER-REAUD, Mme JAMBON, Mme JOLY, M. INDJIAN, M. CAHU, Mme VALLETTA, M. ROCCHI, Mme DE POIX.

Excusés représentés:

M. PASADAS (pouvoir à Mme THIERRY), M. PERRIN (pouvoir à M. LE CLECH), Mme BOUTEILLE (pouvoir à M. GOMEZ), M. POIZAT (pouvoir à M. INDJIAN).

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales. Carole THIERRY ayant obtenu la majorité des suffrages, elle a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

N° 171 - Décisions municipales prises par le Maire en application des articles L.2122-22 du CGCT.

Le Maire demande aux membres de l'Assemblée délibérante de prendre acte des décisions qui ont été prises dans l'intervalle des deux séances du Conseil municipal.

Invité à en délibérer,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Ayant entendu les explications du Maire ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 2121-29 ;

La Commission des finances, des affaires générales, sociales et familiales entendue le 29 septembre 2022 ;

PREND ACTE des décisions prises par le Maire dans l'intervalle des deux séances du Conseil municipal.

N° 2022/121 - Contrat à conclure avec ELECTROSON STUDIO S.A.S pour les prestations techniques relatives à la mise en lumière nocturne et à la sonorisation des façades de l'ancienne Mairie et de l'Église Saint-Pierre-Saint-Paul.

Montant : 37 430,40 € T.T.C.

N° 2022/122 - Contrat à conclure avec MIDNIGHT PREMIÈRE pour la réalisation de spectacle vivant de reconstitution historique pour l'évocation de la vie de Napoléon dans le cadre des manifestations du 4ème Jubilé Impérial.

Montant : 78 070,00 € T.T.C.

N° 2022/123 - Contrat à conclure avec la société HEXAGONE WEB STUDIO pour la réalisation et la maintenance du site internet pour les manifestations du 4ème Jubilé Impérial.

Montant : 10 740,00 € T.T.C.

N° 2022/124 - Contrat de privatisation de l'hôtel Le Cardinal dans le cadre des manifestations du 4ème Jubilé Impérial.

Montant : 27 490,08 € T.T.C.

N° 2022/125 - Convention à conclure avec le Ministère de l'Intérieur pour le prêt d'un véhicule appartenant à la commune de Rueil-Malmaison.

Le prêt du véhicule est consenti à titre gracieux.

N° 2022/126 - Convention d'occupation précaire en sous-location à conclure avec Madame Cécile LARMARAUD pour la mise à disposition d'un local situé 2, passage Schneider à Rueil-Malmaison dans le cadre d'une boutique éphémère.

Montant : 46,66 € T.T.C.

N° 2022/127 - Convention d'occupation précaire en sous location à conclure avec Madame Sophie ROUXEL pour la mise à disposition d'un local situé au 10, rue de la Libération dans le cadre d'une boutique éphémère.

Montant : 100,00 € T.T.C.

N° 2022/128 - Contrat à conclure avec la société OA 7 ENERGY pour une mission de travaux de rénovation et de réhabilitation : renouvellement du générateur d'air chaud de l'Eglise Saint-pierre Saint-Paul.

Montant : 87 321,06 € T.T.C.

N° 2022/129 - Avenant n°1 au contrat n°21054 conclu avec le groupement constitué avec GOODWILLMANAGEMENT, dont VIZEA est mandataire pour l'accompagnement à l'élaboration de la nouvelle stratégie développement durable.

Montant : 66 705,00 € T.T.C.

N° 2022/130 - Convention de prêts d'œuvres en vue de l'organisation de l'exposition " L'Empire de la Mode" à l'Atelier Grognard, dans le cadre du 4ème Jubilé impérial.

Montant estimatif de la location des œuvres et les prestations : 42000 HT (50 400 € T.T.C)

N° 2022/131 - Convention de mise à disposition du gymnase Stadium pour la réalisation du projet de traitement de l'air "InspiR" à conclure avec SUEZ EAU France.

Mise à disposition à titre gratuit.

N° 2022/132 - Convention d'occupation précaire en sous location à conclure avec Madame Sonia THEVENET pour la mise à disposition d'un local situé au 10, rue de la Libération dans le cadre d'une boutique éphémère.

Montant : 100,00 € T.T.C.

N° 2022/133 - Convention d'occupation précaire en sous location à conclure avec Madame Sophie ROUXEL pour la mise à disposition d'un local situé au 10, rue de la Libération dans le cadre d'une boutique éphémère.

Montant : 100,00 € T.T.C.

N° 2022/134 - Contrat à conclure avec l'association "les Z'Herbes Folles" relatif à des animations et une exposition sur le thème "Pommes et Miel" dans le cadre des portes ouvertes à la Ferme du Mont-Valérien les 15 et 16 octobre 2022.

Montant : 1 300,00 € T.T.C.

N° 2022/135 - Demande de subvention auprès de la Métropole du Grand Paris pour l'organisation du "Jubilé impérial" 2022.

Coût prévisionnel du projet : 1 663 500€ TTC

N° 2022/136 - Contrat à conclure avec l'association du DIXIÈME ESCADRON relatif à l'assistance-conseil, la scénographie et la participation à des reconstitutions militaires dans le cadre du 4ème Jubilé Impérial.

Montant global et forfaitaire non assujetti à la TVA : 40 070 €.

N° 2022/137 - Approbation de la convention à conclure avec la Région Ile-de France et le lycée Richelieu pour la mise à disposition temporaire du parking du Lycée Richelieu au bénéfice des riverains de la rue George Sand, pendant les travaux de mise en place du réseau de chaleur dans cette rue.

Mise à disposition à titre gratuit jusqu'au 27 août 2022

N° 2022/138 - Contrat à conclure avec L'AGENCE OBSERVATOIRE pour assurer des relations presse dans le cadre des manifestations du 4ème jubilé.

Montant global et forfaitaire: 14 085,00 € T.T.C.

N° 2022/139 - Contrat à conclure avec ÉVÈNEMENT SUD relatif à la location d'une orangerie éphémère pour le 4ème Jubilé Impérial.

Montant global et forfaitaire: 111 714,00 € T.T.C.

N° 2022/140 - Contrat à conclure avec la société VERDI CONSEIL COEUR DE FRANCE pour l'expertise phytosanitaire des arbres sur les bâtiments de la Commune de Rueil Malmaison.

Montant : 69 454,80 € T.T.C (durée, à compter de la signature jusqu'au 21 octobre 2022)

N° 2022/141 - Contrats à conclure avec SRG, CHAPELEC, HELLYS, SRG MENUISERIE, OMNI DECORS, ORONA, HUARD, BATHELEC, CIMALTO et M&M FERMETURES

pour les travaux de réhabilitation du pavillon ex-OTAN rue Gallieni (10 lots).

- lot n°1 : Gros-œuvre, charpente, couverture, l'offre présentée par SRG qui est économiquement et techniquement satisfaisante, pour un montant global et forfaitaire de (1 097 473 € TTC) ;
- lot n°2 : Étanchéité, l'offre présentée par CHAPELEC qui est économiquement la plus avantageuse, pour un montant global et forfaitaire de 123 427,39 € HT (148 112,87 € TTC) ;
- lot n°3 : Menuiseries extérieures : l'offre présentée par HELLYS qui est économiquement la plus avantageuse, pour un montant global et forfaitaire de 333 307,16 € HT (399 968,59 € TTC) ;
- lot n°4 : Menuiseries intérieures, plâtrerie, mobilier sur mesure, faux-plafond, l'offre présentée par SRG MENUISERIE qui est économiquement la plus avantageuse, pour un montant global et forfaitaire de 527 000 € HT (632 400 € TTC) ;
- lot n°5 : Revêtements de sol et de mur, l'offre présentée par OMNI DECORS qui est économiquement et techniquement satisfaisante, pour un montant global et forfaitaire de 273 332,55 € HT (327 999,06 € TTC) ;
- lot n°6 : Ascenseur, l'offre présentée par ORONA qui est économiquement la plus avantageuse, pour un montant global et forfaitaire de 22 750 € HT (27 300 € TTC) ;
- lot n°7 : Chauffage, ventilation, plomberie, l'offre de base hors PSE présentée par HUARD qui est économiquement la plus avantageuse, pour un montant global et forfaitaire de 230 788,20 € HT (276 945,84 € TTC) ;
- lot n°8 : Courant fort, courant faible, SSI, l'offre présentée par BATHELEC qui est économiquement et techniquement satisfaisante, pour un montant global et forfaitaire de 163 784,99 € HT (196 541,99 € TTC) ;
- lot n°9 : VRD, l'offre présentée par CIMALTO qui est économiquement la plus avantageuse, pour un montant global et forfaitaire de 239 281,70 € HT (287 138,04 € TTC) ;
- lot n°10 : Serrurerie, enseignes, signalétique, l'offre présentée par M&M FERMETURES qui est économiquement la plus avantageuse, pour un montant global et forfaitaire de 287 999,38 € HT (345 599,25 € TTC) ;

N° 2022/142 - Contrats à conclure avec SOCATEB ET CIE, CRUARD CHARPENTE et CVC DESIGN pour les travaux de réhabilitation du complexe sportif Jean Dame.

Montant : 1 011 942,96 € T.T.C.

N° 2022/143 - Contrats à conclure avec LES HUSSARDS D'ALTKIRCH, LA GARDE IMPÉRIALE DE DIJON, LES GRENADIERS DE FRIBOURG et PIPES AND DRUMS pour des prestations de fanfares dans le cadre des manifestations du 4ème Jubilé Impérial.

Montant : 29 780,00 € T.T.C.

N° 2022/144 - Contrat à conclure avec le groupement constitué des sociétés IOTHERM CONSEIL (mandataire) - SCP LACOURTE RAQUIN TATAR - CALIA CONSEIL pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le suivi et le contrôle de la concession de service public (CSP RUEIL ENERGIE) du réseau de chaleur de Rueil-Malmaison.

Montant : 120 000,00 € T.T.C.

N° 2022/145 - Contrat de maintenance du logiciel AFI PELEHAS Observatoire Social de l'Habitat.

Montant : 6 378,96 € T.T.C.

N° 2022/146 - Contrat de maintenance IPARAPHEUR à conclure auprès de la société LIBRICIEL.

Montant : 4 740,00 € T.T.C. pour une durée d'un an renouvelable 3 fois tacitement

N° 2022/147 - Contrat à conclure avec la société SIGEC relatif à l'hébergement du portail familles du logiciel MAELIS.

Montant : 10 965,60 € T.T.C pour une durée d'un an renouvelable 3 fois tacitement.

N° 2022/148 - Contrats à conclure avec OMER, PRESTIGE PRODUCTIONS, SO MAGIC EVENEMENTS et HERVE PUCHAULT pour des prestations d'animation dans le cadre des manifestations du 4ème Jubilé Impérial.

N° 2022/149 - Contrat de maintenance de la solution BLUEKANGO Gestion des risques au travail Document Unique.

Montant : 1 228,93 € T.T.C.

N° 2022/150 - Contrat d'abonnement annuel d'assistance, de mise à jour et d'hébergement de l'application IMUSE à souscrire auprès de la société SAIGA.

Montant : 2 835,00 € T.T.C. pour la maintenance et 2 016,00 € T.T.C. pour l'hébergement

N° 2022/151 - Avenant n°2 au contrat de maintenance du logiciel MAELIS pour l'acquisition d'un Module CMS auprès de la Société SIGEC.

Montant : 630,00 € T.T.C.

N° 2022/152 - Avenant n°3 au contrat de maintenance du logiciel MAELIS pour l'acquisition d'un Module Messagerie avec Pièces jointes auprès de la Société SIGEC.

Montant : 486,00 € T.T.C.

N° 2022/153 - Convention de mise à disposition entre la Ville de Rueil-Malmaison et "Fremantle Media France" pour l'organisation d'un programme audiovisuel "La France a un incroyable talent".

Recette : 15 000,00 € T.T.C.

N° 2022/154 - Contrat à conclure avec NOGA (mandataire) du groupement conjoint constitué avec les sociétés PRISME INGÉNIÉRIE, AARPI SARRE ROUXEL AVOCATS et C5P pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la passation d'un contrat de gestion des piscines communales et de leur suivi technique.

Montant estimatif : 213 727,50 € sur la durée totale du contrat (6 ans maximum).

N° 2022/155 - Modification de la décision n°2022/86 du 31 mai 2022 portant exercice du droit de préemption commercial afférent au droit au bail du local situé 27, boulevard du Maréchal Foch et 1, rue Hervet.

Prise en charge par la Ville des frais d'honoraire de 10 000 € T.T.C.

N° 2022/156 - Dépôt de plainte contre X.

Pour deux incendies potentiellement d'origine volontaire dans la nuit du 10 au 11 aout au bois de saint Cucufa et au centre de loisirs Michel Ricard.

N° 2022/157 - Acte modificatif à la régie d'avances du service Prévention et Médiation portant sur l'extension de l'objet.

N° 2022/158 - Acte modificatif à la régie de recettes du service Prévention Médiation portant sur l'extension de l'objet et des modes d'encaissement.

N° 2022/159 - Contrat à conclure avec la Compagnie "Le Temps de Vivre" afin d'assurer une

représentation, le samedi 1er octobre 2022 dans le cadre des Rumeurs Urbaines, Festival du Conte et des Arts du récit, à la Médiathèque Jacques Baumel.

Montant : 700,00 € T.T.C.

N° 2022/160 - Contrat entre la Ville de Rueil-Malmaison et la Fondation France Libre concernant l'organisation et la location d'une exposition de panneaux intitulée "Résister, les compagnons de la libération 1940-1945" à la Médiathèque Jacques Baumel du 5 au 23 novembre 2022.

Montant : 750,00 € T.T.C.

N° 2022/161 - Convention d'occupation précaire d'un logement communal situé 22 avenue de Versailles à Rueil-Malmaison à conclure avec un agent communal.

Montant de la redevance mensuelle : 230,58 € T.T.C. F1 d'une surface de 31,30m²

N° 2022/162 - Demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Hauts de Seine pour l'organisation du "Jubilé Impérial 2022".

Coût prévisionnel du projet : 1 766 000 € TTC

N° 2022/163 - Exercice du droit de préemption urbain à l'occasion de la vente d'un terrain bâti situé 50 rue des Tartres à Rueil-Malmaison.

Montant : 150 000,00 € T.T.C.

N° 2022/164 - Convention d'occupation précaire d'un logement communal situé 2 rue René Cassin à Rueil-Malmaison à conclure avec un agent communal.

Montant de la redevance mensuelle : 315,15 € T.T.C. Convention d'occupation précaire avec astreinte (COPA) pour le directeur de la police municipale.

N° 2022/165 - Convention d'occupation précaire en sous-location à conclure avec Monsieur Raphaël BIZAIS pour la mise à disposition d'un local situé au 10, rue de la Libération à Rueil-Malmaison dans le cadre d'une boutique éphémère.

Montant : 200,00 € T.T.C.

N° 2022/166 - Organisation d'une vente aux enchères en ligne de biens réformés.

Montant estimatif de la vente: 2 030,00 € T.T.C.

N° 2022/167 - Renouvellement de l'adhésion de la Ville à diverses associations pour l'année 2022.

Institut Français de Gouvernance Publique – IFGP pour un montant de 1 400 €,

Forum Métropolitain du Grand Paris pour un montant de 4 407,77€,

Total : 5 807,77 €.

N° 2022/168 - Convention à conclure entre la Ville de Rueil-Malmaison et la société ICADE - RUE DES MARTINETS, relative à la mise à disposition de places de stationnement du parking visiteurs de l'immeuble H2O situé - 2 rue des Martinets à Rueil-Malmaison.

Mise à disposition à titre gratuit

N° 2022/169 - Convention d'occupation précaire en sous-location à conclure avec Madame Chantal MOREL pour la mise à disposition d'un local situé au 10, rue de la Libération à Rueil-Malmaison dans le cadre d'une boutique éphémère.

Montant : 200,00 € T.T.C.

N° 2022/170 - Convention d'occupation précaire en sous-location à conclure avec Madame

Frédérique LETINAUD pour la mise à disposition d'un local situé au 10, rue de la Libération à Rueil-Malmaison dans le cadre d'une boutique éphémère.

Montant : 200,00 € T.T.C.

N° 2022/171 - Convention d'occupation précaire en sous-location à conclure avec la Société MINDTHELOOP, représentée par Madame Sophie PLANTE, pour la mise à disposition d'un local situé au 10, rue de la Libération à Rueil-Malmaison dans le cadre d'une boutique éphémère.

Montant : 200,00 € T.T.C.

N° 2022/172 - Convention d'occupation précaire en sous location à conclure avec Monsieur Jean-Michel LASSUS pour la mise à disposition d'un local situé au 10, rue de la Libération à Rueil-Malmaison dans le cadre d'une boutique éphémère.

Montant : 100,00 € T.T.C.

N° 2022/173 - Convention d'occupation précaire en sous-location à conclure avec Madame Natalie LE RHUN-MAJOUX pour la mise à disposition d'un local situé au 10, rue de la Libération à Rueil-Malmaison dans le cadre d'une boutique éphémère.

Montant : 100,00 € T.T.C.

N° 2022/174 - Convention d'occupation précaire en sous-location à conclure avec Madame Annick JAOUEN pour la mise à disposition d'un local situé 2, passage Schneider à Rueil-Malmaison dans le cadre d'une boutique éphémère.

Montant : 93,33 € T.T.C.

N° 2022/175 - Convention d'occupation précaire en sous-location à conclure avec Monsieur Marc CONY pour la mise à disposition d'un local situé 2, passage Schneider à Rueil-Malmaison dans le cadre d'une boutique éphémère.

Montant : 93,33 € T.T.C.



Patrick OLLIER
Ancien Ministre
Maire de Rueil-Malmaison
Président de la Métropole du Grand Paris

Délibération transmise en préfecture le 12 octobre 2022

N° identifiant : 092-219200631-20221004-lmc142704-DE-1-1

Le Maire certifie avoir fait publier cette délibération sur le site internet de la Ville le 12 octobre 2022